

DEPARTEMENT
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

OBJET :
Désignation des
membres amenés
à siéger à la
Commission de
Délégation de
Service Public
pour la gestion et
l'exploitation du
Centre Equestre

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 16 décembre 2020

Nombre de Conseillers
Communautaires :

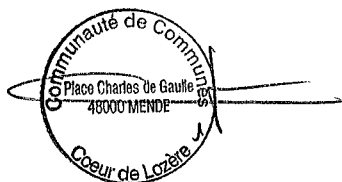
- en exercice : 28
- présents à la
séance : 24

Date de l'envoi et de
l'affichage de la
convocation :
9 Décembre 2020

Date de l'affichage à
la porte de la Mairie
du compte-rendu de
la séance :
31 décembre 2020

Indiquer si le Conseil a
décidé de se former
en comité secret :
Non

Publié le 30 DEC. 2020
Le Président,



L'an deux mille vingt, le seize du mois de décembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etai^{ent} présents : MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1^{er} Vice-Président, Claude MEISSONNIER 2^{ème} Vice-Président, Didier COUDERC 3^{ème} Vice-Président, Philippe MARTIN 4^{ème} Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5^{ème} Vice-Présidente, M. Laurent TOIRON 6^{ème} Vice-Président, MME Régine BOURGADE 7^{ème} Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, Bruno PORTAL, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER, Conseillers Communautaires.

Etai^{ent} représentés : M. Thierry JACQUES (Régine BOURGADE), MMES Aurélie MAILLOLS (Vincent MARTIN), Stéphanie PASI (Valérie VIGNAL-CHEMIN), Conseillers Communautaires.

Etai^t absent : M. Jean-François BERENGUEL Conseiller Communautaire.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. Vincent MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Monsieur Laurent SUAU Président expose :

Par délibération inscrite à l'ordre du jour du présent conseil, il est proposé à notre assemblée d'adopter sur le principe la Délégation en Service Public la gestion et l'exploitation du Centre Equestre sur le Causse d'Auge

Conformément aux dispositions de l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner les membres de notre Assemblée appelés à siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du Centre Equestre.

Cette Commission est composée comme suit :

- Le président de la Communauté de Communes Cœur de Lozère ou son représentant, qui préside la Commission
- Cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus au sein de l'assemblée délibérante :

Monsieur le Président Laurent SUAU

Titulaires	Suppléants
Claude MEISSONNIER	Laurent TOIRON
Francis BERGOGNE	Philippe MARTIN
Elisabeth MINET-TRENEULE	Didier COUDERC
Valérie VIGNAL-CHEMIN	Benoit VALARIER
Vincent MARTIN	Christian SAINT-LEGER

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,
Mende, le
Le Président,
Laurent SUAU

21/12/2020



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Désignation des membres amenés à siéger à la Commission de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du Centre Equestre

Date de transmission de l'acte : 22/12/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 22/12/2020

Numéro de l'acte : 6814-2020-192 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 048-244800405-20201216-6814-2020-192-DE

Date de décision : 16/12/2020

Acte transmis par : Frederic POURCHER

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.2. Délégation de service public